

Conseil communal

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
COMMUNAL DU 11 DECEMBRE 2025**

Présidence : M. le Président Romain BIRBAUM

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

1. vu le préavis municipal N° 86/2025 adopté en séance de Municipalité du 6 octobre 2025 ;
2. ouï le rapport des commissions consultées ;
3. considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. d'accepter le préavis municipal N° 86/2025 tel que présenté ;
2. d'accorder un crédit de CHF 900'000,00 TTC pour la création d'une place de rebroussement et d'un écopoint aux chemins de la Source et du Brit.
3. d'autoriser le financement de cette dépense par la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédit disponibles, dans les limites du plafond d'endettement.

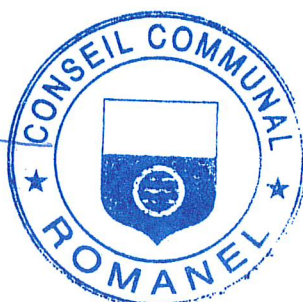
- **Accepté à la majorité, moins 3 avis contraires et 6 abstentions**

Romanel-sur-Lausanne, le 11 décembre 2025

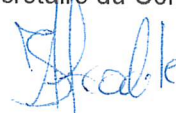
Président du Conseil



Romain BIRBAUM



Secrétaire du Conseil



Afrodite ISMAJLI